

**AR Prefecture**

Séance du 24 février 2026

017-211701859-20260224-2026\_02\_18-DE  
Reçu le 03/03/2026  
Publié le 03/03/2026

L'an deux-mil vingt-six, le vingt-quatre février à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Patrice BROUHARD,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	12	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme BERUSSEAU Evelyne, Mme BIGOT Marie-Pierre, M. BROUHARD Patrice, M. CHAGNOLEAU Joël, M. DELAGE Stéphane, Mme DUBUC Nicole, Mme GOMEZ Mauricette, Mme JOUANNET Ghislaine, M. LATREUILLE ALAIN, Mme PREVOST Béatrice, M. REY Michel, Mme DEDIEU Nathalie

**Procurat ion(s) :**

M. SICARD Alix donne pouvoir à M. CHAGNOLEAU Joël, Mme STRADY Emmanuelle donne pouvoir à M. LATREUILLE ALAIN, M. STRADY Fabrice donne pouvoir à M. BROUHARD Patrice, M. BONDOUX Guillaume donne pouvoir à M. DELAGE Stéphane

Date de la convocation
04 février 2026

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme CHAPRON Christine, M. DEBRIE Didier, M. VICI Laurent

Date d'affichage
04 février 2026

**Etai(en)t excusé(s) :**

M. BONDOUX Guillaume, M. SICARD Alix, Mme STRADY Emmanuelle, M. STRADY Fabrice

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
M. REY Michel

03/03/26

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025**

et publication du

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire, Patrice BROUHARD

29/07/26

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	265 221,73
- un excédent reporté de :	256 240,16
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	521 461,89
- un excédent d'investissement de :	144 924,03
- un déficit des restes à réaliser de :	106 531,71
Soit un excédent de financement de :	38 392,32

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	521 461,89
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	521 461,89
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	144 924,03

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Le Gua

le Maire BROUHARD Patrice

le(s) secrétaire(s) de séance



*[Handwritten signature]*